

Bretagne, Finistère
Tréfléz
Dunes de Keremma, Devant la roche Malban

Ensemble fortifié (A 6), sur la pointe située face à la roche Malban, Dunes de Keremma (Tréfléz)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001365

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Baie de Goulven

Références cadastrales : AC, 230 ; AC, 8

Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne.

L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense de la plage de Keremma et de la grève de Goulven en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). De l'autre côté de la baie de Goulven se trouve l'ensemble fortifié "A 8" de la pointe de Kerguelen à Plounéour-Trez. La garnison était composée d'une petite unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes. Selon les bunkers présents sur le terrain, elle était vraisemblablement dotée d'un mortier et de plusieurs mitrailleuses.

Le dispositif défensif est complété par des obstacles de plage, un champ de mines (numéroté "Elorn II/75" et nommé "Zwergkiefer", pin nain, composé de 139 engins de type S. Minen) et par un fossé antichar implanté dans les dunes à une distance d'environ 150 m du trait de côte.

Deux champs de mines encadrent également l'ensemble fortifié à l'est (numéroté "Elorn II/30", sous-champ nommé "Ahorn", érable, composé de 178 engins de type S. Minen) et à l'ouest (numéroté "Elorn II/17" nommé "Nussbaum", noyer, composé de 1 538 engins de type S. Minen + 258 engins).

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 6" ou "A 6". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Selon les plans allemands de minage, les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 ; les autres ensembles fortifiés sont encore en construction à cette date (*im Bau*).

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 8 août 1944.

Le bunker-abri a vraisemblablement été sabordé par les soldats avant leur départ le 8 août 1944 ou a servi de "fourneau de déminage" après-guerre.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié est implanté dans les dunes de Keremma, sur une pointe située face à Malban.

Il se composait d'une bunker-cuve [non visible car ensablée] pour un canon de 5 cm antichar, d'un **bunker-poste d'observation et de tir** dit *Tobruk-Stand* [visible] et d'un bunker-abri en construction de campagne renforcée (*Verstärkt feldmässiger Ausbau*, abrégé en VF) [à l'état de vestiges].

Un mur en maçonnerie - partiellement ruiné - soutient la pointe à l'ouest, il est localement appelé le "mur des allemands". Les constructions bétonnées sont partiellement ou complètement ensablés ; certaines sont envahies par la végétation.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1973 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : ensemble fortifié, blockhaus, poste d'observation

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelles appartenant au Conservatoire du littoral.)

L'ensemble fortifié A 6

Les **dunes de Keremma** ont été fortifiées par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale : cet ensemble fortifié regroupe au moins quatre éléments bâtis dont un **bunker-poste d'observation et de tir** dit *Tobruk-Stand* et un mur en maçonnerie appelé localement le "mur des allemands".

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires** porté par la Région Bretagne.

Annexe 1

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plounéour-Trez]

Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)

La mission de ce secteur est de s'opposer aux coups de main, d'interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.

La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.

La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounévez-Lochrist et région Kerlouan-Brignognan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.

Premier cordon côtier

Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :

Moguérec

[...]

Pointe des Amiets

[...]

Zone de Plouescat

Porsguen. A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.

Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.

Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.

Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l'ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréfléz** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.

La grève de Goulven

La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine (**Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen**).

Pen-ar-Nitran (voir plus haut)

Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

Roc'h Vran a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.

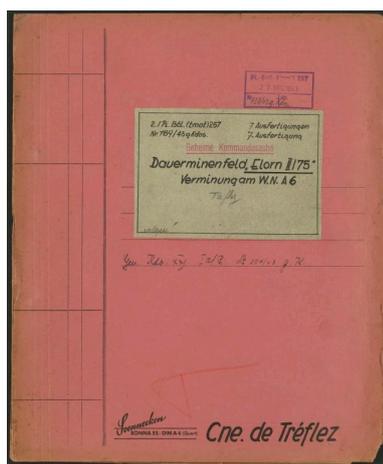
Pen ar Cleux. A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.

Kerguélen comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin.

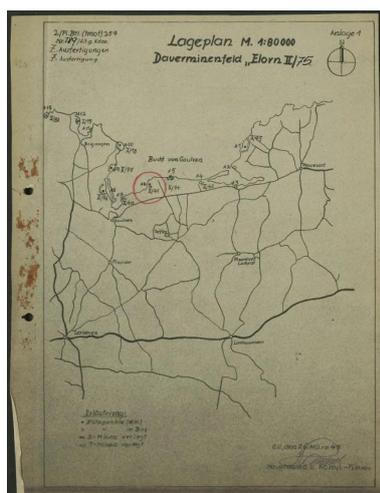
Nota. La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounevez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.

Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

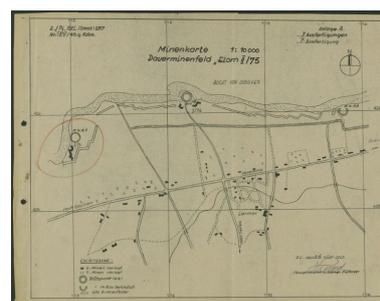
Illustrations



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : pochette, 27 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910905NUCA



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : plan de situation, 26 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910908NUCA



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : plan de situation, 26 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910909NUCA

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910492NUCA



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand situé à l'est de l'ensemble fortifié. Envahi par le sable, le bunker subit le mouvement des dunes. En arrière-plan, la grève de Goulven
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910490NUCA



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910496NUCA

marine. En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910493NUCA



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe. Il est partiellement ruiniforme au sud
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910497NUCA

de 5 cm. En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910494NUCA



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe. Il est partiellement ruiniforme au nord
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252910495NUCA



Vue de situation depuis l'ensemble fortifié A 5 à l'est (état en 2003). En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902360NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Tréfléz (IA00095927) Bretagne, Finistère, Tréfléz

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133788) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

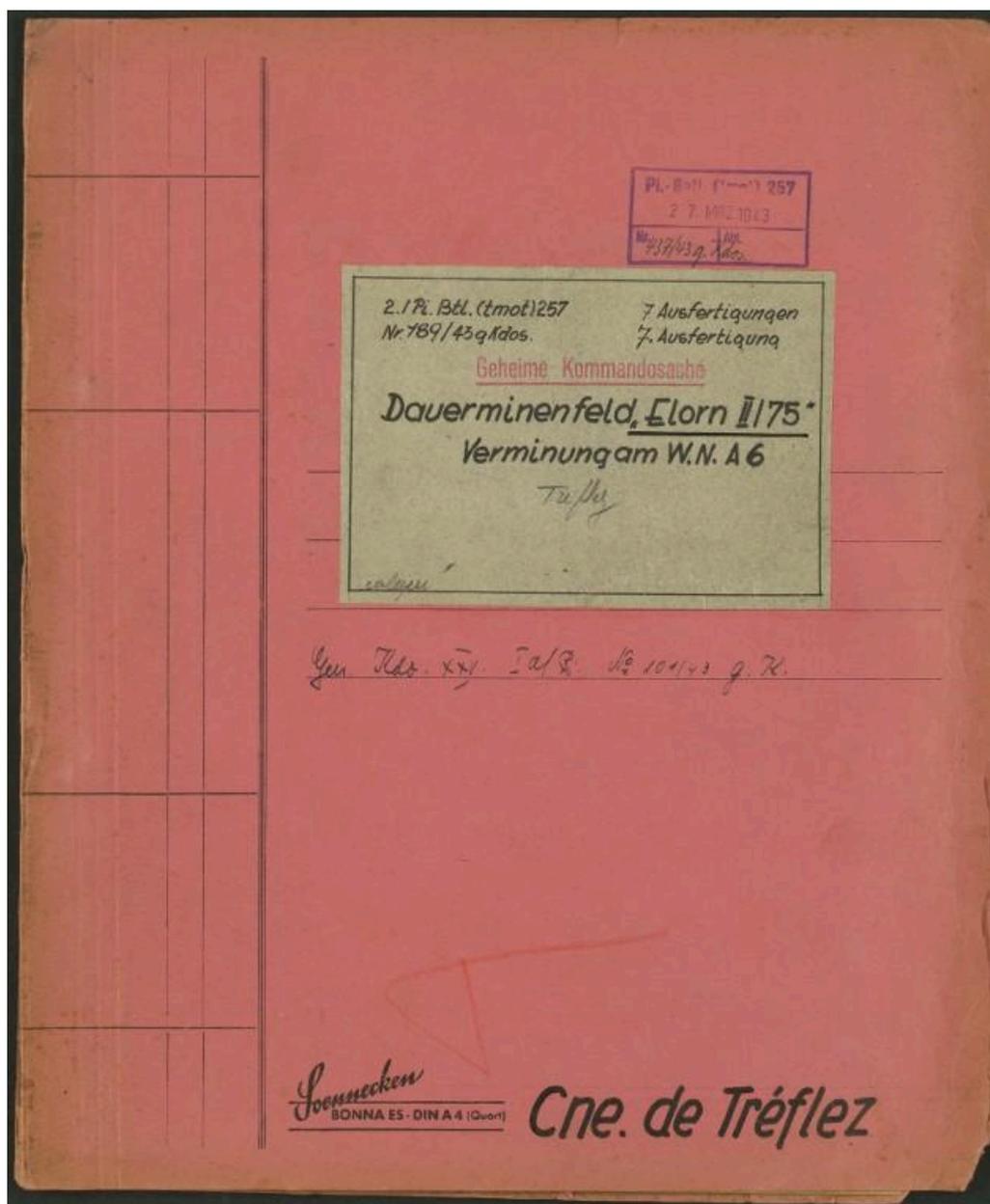
Ensemble fortifié (A 5), pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29001364) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Ensemble fortifié (A 7), Penn ar C'hleuz, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29001366) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma, Penn ar C'hleuz

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréfléz, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : pochette, 27 mars 1943

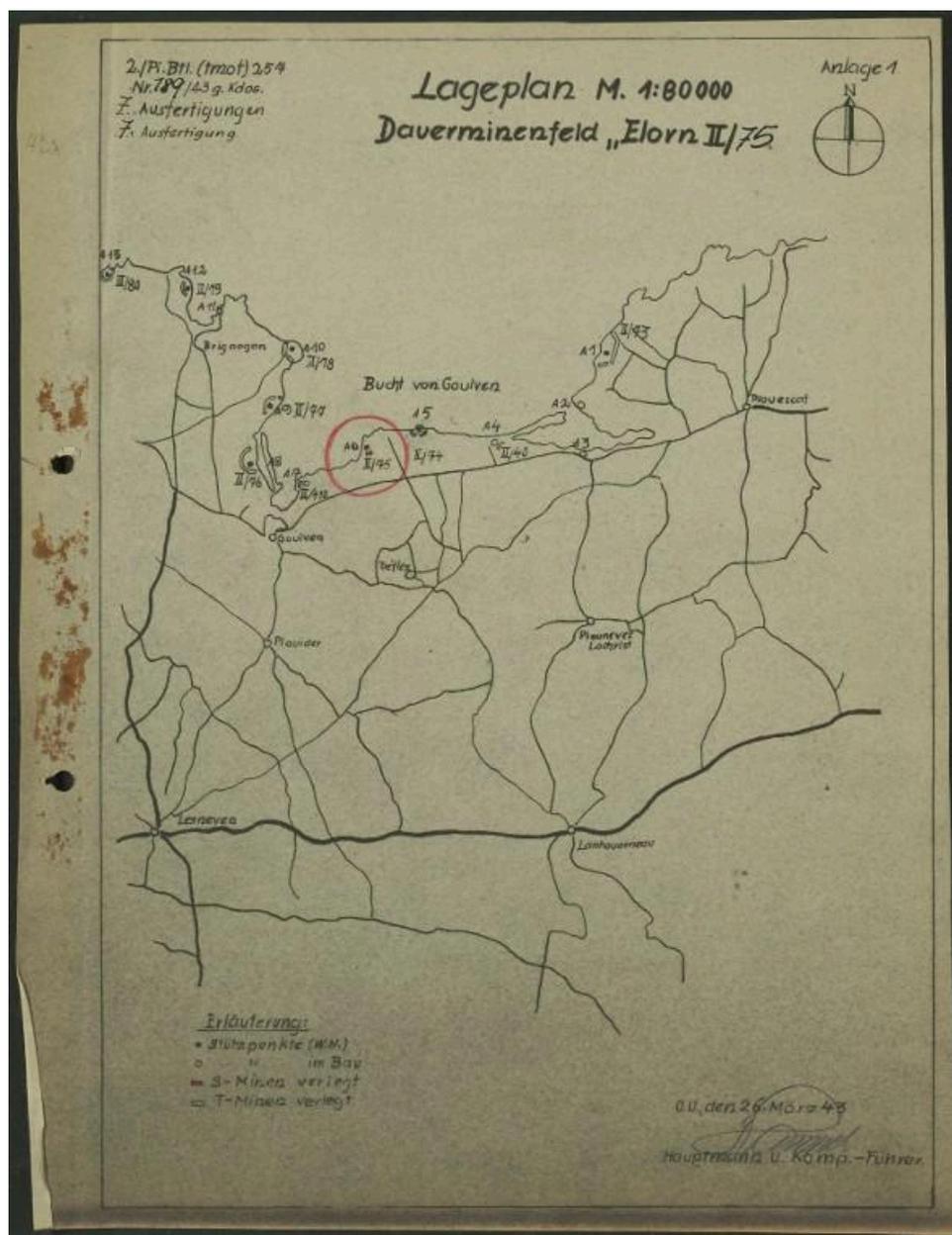
IVR53_20252910905NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : plan de situation, 26 mars 1943

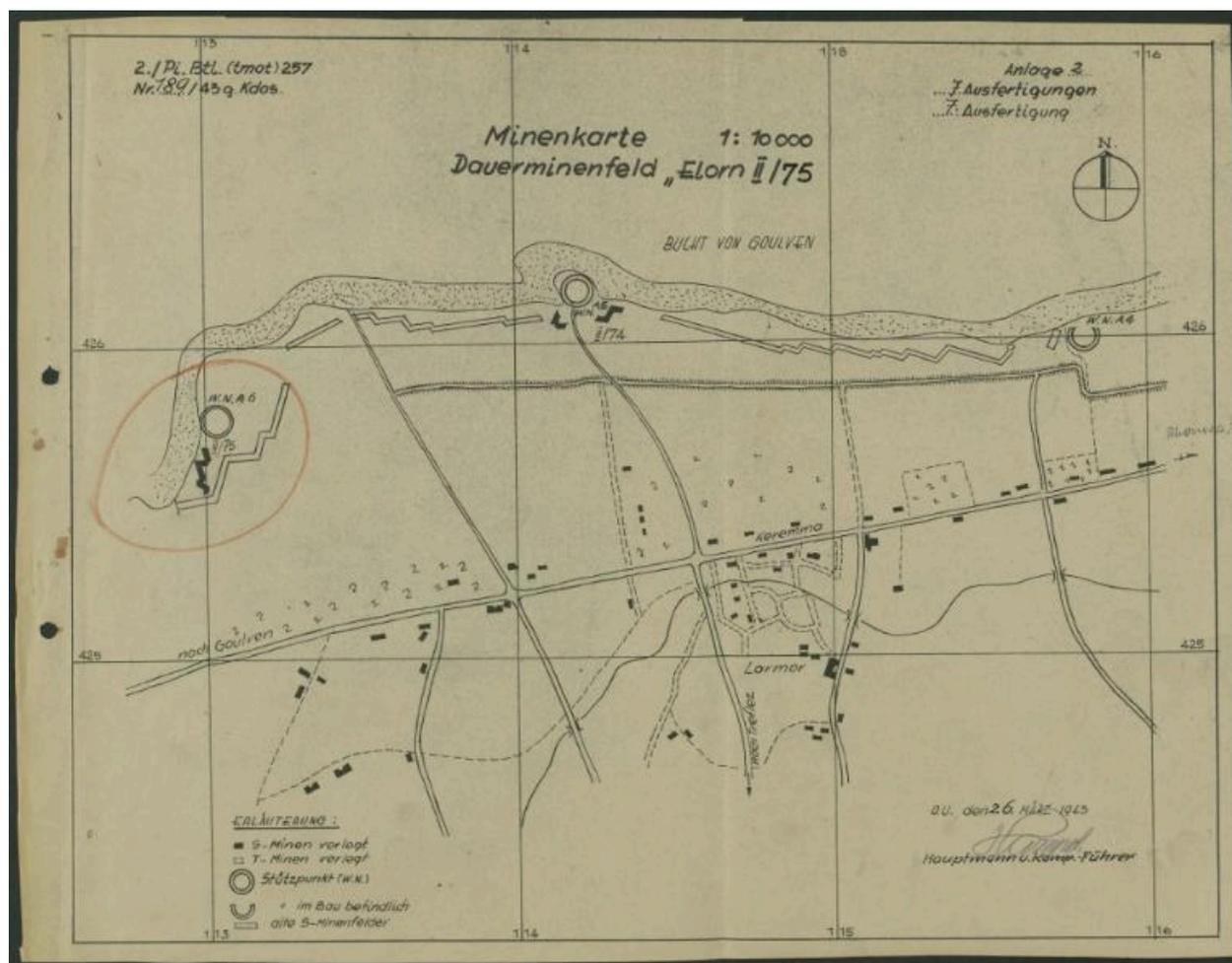
IVR53_20252910908NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : plan de situation, 26 mars 1943

IVR53_20252910909NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Nur für den Dienstgebrauch!

Minensperrbeschreibung

Anlage 3
Zu Anlage 4

Ständige Anlagen
1. Lageplan 1 : 80 000
2. Minenkarte 1 : 10 000
(1 Minenkarte 1 : 10 000 an die K. V. Gruppe S. R. 45 Tesgegeben)
3. 1. Minenplan 1 : 1000

sonstige Anlagen

1. Name der Minensperre: **Deutsches Minenfeld Elorn II/75 Zwergkiefer**
2. Verlegt am: **12.3.1943** durch: **Lt. Troelsenberg**
3. Minenplan gezeichnet am: **16.3.43** durch: **Geifr. Schmidt**

4. Ort und Lage der Minensperre: **2./Pi.Btl. (tmot) 257**
5. Festpunktbeschreibung: **Vermessen durch: O. Pion. Rosenbach 2./Pi.Btl. 257**

Rundumverminung bei V.N. A 6

Der Festpunkt (Winkelseisen einbetoniert) liegt:
- 62,00 m vom Hilfspunkt (H.P. I) R.Kr.Z. 5573
- 72,00 m vom Hilfspunkt (H.P. II) (Dreieisenpfahl einbetoniert, am Fusse Winkelseisenpyramide) R.Kr.Z. 3468
- 70,00 m vom Hilfspunkt (H.P. III) R.Kr.Z. 1882
(2 Winkelseisenpfähle einbetoniert)
Vom Festpunkt zum Sicherheitspunkt R.Kr.Z. 3504
Hilfs- und Sicherheitspunkte sind einbetoniert.

Teilfeld	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	Summe
S-Minen	139										139
T-Minen											
Verlegungsform	Dreiecklehre										
Entzündung	Drahtzaun 1,10 m hoch										
Aufbewahren von	Stückzahl:		Ort:								
Entsicherungsschnüren (S-Minen)	139		2./Pi.Kol./Pi;Btl. 257 Brest								
Entsicherungsdrahten (T-Minen)											
Verschlußkappen für S-Minen	139										
" " T.M.Z.											

10. Besonderes: Die Felder 22, 23, 24 und 25 sind Scheinfelder, im Feld 26 eine Leermine.
Fabrikationszeichen der verlegten S-Minen:
22 Stk. A T X 67/42
12 Stk. 42 B R B 122
12 Stk. C T D 42 -8
Die Minen mit Fabrikationszeichen sind in den Teilfeldern 1 - 8 verlegt. Bei den restlichen Minen waren die Fabrikationszeichen nicht zu erkennen.

11. Verantwortlich: *[Signature]*
Name: **Hauptmann**
Dienstgrad: **Hauptmann**
Feldpost-Nr.: **36427 2./Pi.Btl. (tmot) 257**
Datum: **22. März 1943**

12. Ablösungen

	I	II	III	IV	V
Datum:					
Neue Anlage Nr.					

© Nr. 207. 0/10

Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/75 : description du champ de mines nommé Zwergkiefer, pin nain, 22 mars 1943 [139 engins de type S. Minen]

IVR53_20252910907NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie centrale (1950-1965). Le fossé antichar est bien visible

IVR53_20252910935NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

(c) Institut national de l'information géographique et forestière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie centrale (1950-1965). Le fossé antichar est bien visible, mais commence à être végétalisé

IVR53_20252910936NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

(c) Institut national de l'information géographique et forestière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie centrale (2024). Le fossé antichar est partiellement remblayé et végétalisé

IVR53_20252910946NUCA

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

Date de prise de vue : 2024

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation vers l'est à marée basse. A 900 m se trouve l'ensemble fortifié A 5

IVR53_20252910498NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation vers l'est à marée basse : chaos granitique dominant les dunes

IVR53_20252910492NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la pointe. Elle est victime de l'érosion marine. En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse

IVR53_20252910493NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la pointe. Sous la végétation se cachent les vestiges d'une cuve pour canon antichar de 5 cm. En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse

IVR53_20252910494NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand situé à l'est de l'ensemble fortifié. Envahi par le sable, le bunker subit le mouvement des dunes. En arrière-plan, la grève de Goulven

IVR53_20252910490NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe. Il est partiellement ruiniforme au sud

IVR53_20252910497NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe. Il est partiellement ruiniforme au nord

IVR53_20252910495NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur protégeant les dunes de Keremma à l'ouest de la pointe

IVR53_20252910496NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis l'ensemble fortifié A 5 à l'est (état en 2003). En arrière-plan, la grève de Goulven à marée basse

IVR53_20032902360NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation